
RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

**RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION
SUR L'EXERCICE 2023
& PERSPECTIVES 2024**

Conformément à l'article R.1411-7 du code général des Collectivités Territoriales, La Crau Energies Vertes a réalisé le présent rapport annuel sur la délégation de service public dont elle est titulaire.

Valorisation Énergétique du BIOGAZ Du Centre de Stockage de Déchets La Crau

1. Cadre général de la D.S.P.

1.1. Caractéristiques principales du contrat

Par convention n° 12/024 en date du 24/01/2012, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, devenue la Métropole d'Aix-Marseille Provence, a confié au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés Verdesis France (devenue Dalkia Biogaz) et GRS Valtech, auquel s'est substituée de plein droit la société La Crau Energies Vertes, la valorisation énergétique du biogaz du centre de stockage de déchets de La Crau, y compris l'entretien et le réglage du réseau de biogaz et le traitement des lixiviats.

Par deux avenants, respectivement notifiés au délégataire le 4 mars 2015 et le 10 juillet 2017, certaines modalités d'exécution de la convention précitée ont été modifiées.

1.2. Faits marquants de l'exercice 2023

La production électrique s'élève à 18 627 MWh au 31 décembre 2023 versus 22 934 MWh en 2021, soit une baisse de - 19% par rapport à l'année dernière. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs : des arrêts de l'installation du fait de défauts moteurs (principalement causés par un manque de CH₄ dans le massif), ainsi que des arrêts de l'installation pour des opérations de maintenance.

Des travaux d'amélioration du réseau de biogaz ont été effectués au cours de l'été 2023, et seront reconduits à l'été 2024.

A noter que le groupe Dalkia Biogaz et ses filiales, dont La Crau Energies Vertes, se sont arrimés à la société-mère Dalkia SA au cours de l'exercice 2021. Ce rapprochement induit des changements organisationnels qui impactent l'exercice 2022 détaillés dans le paragraphe § 3.3.1. Organisation générale.

2. Compte rendu technique

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1er juin 2014. L'année 2023 est donc la neuvième année pleine en exploitation.

Données	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Production d'électricité nette (MWh)	28.516	26.091	27.813	26.348	22.934	18.627
Production thermique (MWhth)	28.067	23.129	22.694	22.167	21.275	16.388
Volume valorisé (Nm³)	18 552 192	16 831 104	18 129 920	19 791 053	15 643 443	11 781 278
Taux moyen CH4 (%)	41%	42%	39%	35%	38%	41%
Disponibilité globale (%)	93%	88%	91%	97%	96%	95%
Temps d'arrêts (h)	637	1 030	806	304	360	405
Efficacité énergétique - V (%)	78%	74%	75%	72%	79%	74%
Rendement global de l'installation (%)	75%	70%	70%	71%	76%	73%
Volume lixiviats traités (m³)	3409	7091	6462	4 526	6 971	4 684
Quantité de boues évacuées (tonnes)	29,32	33,64	18,8	56,02	39,74	25,9
Consommation soutirage (MWh)	908	926	846	1 029	1056	789

3. Compte rendu financier

3.1. Politique tarifaire

Conformément à l'arrêté ministériel du 19 mai 2011 applicable à l'unité de valorisation électrique du biogaz, le tarif de base et la prime à l'efficacité énergétique ont été actualisés selon les formules de révision associées et l'évolution des indices économiques qui les composent.

3.2. Détail sur la formation du Chiffre d'Affaires

L'intégralité des recettes liées à la production d'énergie (électricité et chaleur) sur l'exercice 2023 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Période	Recettes Electricité (€ HT)	Recettes Chaleur (€ HT)	Régul PEE (€ HT)	Chiffre d'affaires 2022 (€ HT)
janv-23	177 379	87 373		264 751
févr-23	162 638	80 112		242 750
mars-23	162 829	80 206		243 035
avr-23	153 614	75 667		229 281
mai-23	158 682	78 163		236 845
juin-23	151 857	74 801		226 658
juil-23	161 582	79 592		241 174
août-23	149 457	73 620		223 077
sept-23	134 282	66 145		200 427
oct-23	148 162	72 982		221 144
nov-23	128 467	63 275		191 742
déc-23	117 890	59 289		177 178
provisions	-162 878	0		-162 878
TOTAL 2022	1 643 961	891 224	0	2 535 186

3.3. Ressources humaines

3.3.1. Organisation générale

Pour rappel l'organisation des ressources humaines a dû évoluer lors de l'exercice 2021 suite à l'arrimage à la société-mère Dalkia SA de Dalkia Biogaz et ses filiales. Sur 2023, la nouvelle organisation des fonctions support (juridique, finance, comptabilité, contrôle de gestion, etc.) centralisée en région est sur un fonctionnement nominal avec la dissolution quasi complète de la cellule de suivi en centrale.

3.3.2. Organisation opérationnelle

En 2023, l'organisation opérationnelle n'a pas connu d'évolution significative, l'équivalent de 3 techniciens à temps plein sont rattachés à ce site (cf. § 4.2. Compte de Résultat - Conduite et gestion administrative). Un ingénieur d'exploitation a rejoint l'équipe opérationnelle, afin de prendre en charge l'ensemble des fonctions opérationnelles précédemment remplies par la cellule de suivi.

3.4. Suivi du patrimoine

3.4.1. Immobilisations

Le tableau ci-dessous indique les variations de l'année 2023 :

	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Valeur Brute des Immobilisations (€)	9 921 954	0	0	9 921 954

3.4.2. Variation du patrimoine

En 2023, le patrimoine n'a pas subi d'évolution significative, hors amortissement comptable des immobilisations.

3.4.3. Programme d'investissement

Il n'est pas prévu d'investissements majeurs dans le cadre de cette délégation, l'essentiel ayant été constitué lors de la construction de la centrale.

Il convient de relever que la plupart des travaux d'entretien du réseau de dégazage ou de collecte des lixiviats du site constituent des charges d'exploitation.

3.4.4. Recherche et Développement

Aucune dépense éligible au titre de la Recherche et du Développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. Economie de la délégation

Le bilan et le compte de résultat de La Crau Energies Vertes sont les suivants.

4.1. Bilan

Source : Liasse fiscale

La Crau Energies Vertes - Bilan en €		
ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles (nettes)	3 625 949	4 316 489
Total actif immobilisé	3 625 949	5 007 028
Stock	48 919	96 682
Clients et comptes rattachés	531 241	953 507
Autres créances	147 686	407 976
Disponibilités	0	0
Charges constatées d'avance	0	0
Total actif circulant	727 847	840 548
TOTAL ACTIF	4 353 796	5 847 576
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	-286 231	364
Résultat de l'exercice	279 622	-286 595
Total capitaux propres	323 391	972 364
Provisions pour risques et charges	0	0
Total provisions	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	846 997	1 521 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 440	502 552
Dettes fiscales et sociales	4 229	8 364
Autres dettes	2 923 739	3 698 543
Total dettes	4 030 405	4 875 212
TOTAL PASSIF	4 353 796	5 847 576

4.1.1. Immobilisations corporelles (nettes)

La variation de - 690 540 € des immobilisations corporelles nettes entre 2023 et 2022 correspond à la dotation aux amortissements des actifs immobilisés (cf. § 4.2. Compte de Résultat - Dotations aux amortissements des immobilisations).

4.1.2. Stock

Au 31 décembre 2023, la valorisation du stock s'établit à 48 919 €.

4.1.3. Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés s'élève à 531 241 € et correspond aux recettes de vente d'énergies (recettes électricité + chaleur) à EDF Obligation d'Achat non encaissées sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2023 (cf. § 3.2. Détail sur la formation du chiffre d'affaires).

4.1.4. Autres créances

Le poste Autres créances s'élève à 147 686 € et correspond notamment à des avoirs sur nos factures fournisseurs EDF pour 71 937 €, de la TVA sur factures non parvenues à hauteur de 34 405 €, d'une demande de remboursement de crédit de TVA de décembre 2023 d'un montant de 21 342 € et d'un avoir à recevoir sur le contrat de gestion administrative avec Dalkia Biogaz pour 12 161 €.

4.1.5. Provision pour risques et charges

Aucune variation du poste « provision pour risques et charges » n'est enregistrée sur l'exercice 2023 :

	01/01/2023	Dotation (+)	Reprise (-)	31/12/2023
Provision pour risques et charges (€)	0	0	0	0

4.1.6. Emprunts et dettes financières diverses

Le poste « Emprunts et dettes financières diverses » correspond d'une part au capital final restant dû au 31.12.2023 de l'emprunt corporate 845 237 € (cf. § 4.3. « Engagement à incidences financières ») ainsi qu'un solde créditeur de banque de 1 760 €.

4.1.7. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 255 440 € et comprend notamment 48 141 € de dettes fournisseurs et 207 299 € de factures fournisseurs non parvenues.

4.1.8. Dettes fiscales et sociales

Ce poste correspond à la dette fiscale et comprend 2 202 € de charges à payer de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de l'exercice 2023 ainsi que 2 027 € de TVA sur avoirs non parvenues.

4.1.9. Autres dettes

Ce poste est détaillé comme suit :

- 2 918 361 € - Compte-courant financier Dalkia Biogaz.
- 5 184 € - CAP Honoraires

4.2. Compte de résultat

Source : Grand Livre Analytique

La Crau Energies Vertes - Compte de Résultat en €				
		31/12/2023	31/12/2022	Variation 2023-2022
(1)	Vente d'électricité	1 643 961	2 259 724	-615 762
	Vente de chaleur	891 224	1 028 861	-137 636
	Autres produits	0	0	0
	Total Produits d'exploitation (1)	2 535 186	3 288 584	-753 399
(2)	Variation de stock	0	0	0
	Redevance Biogaz	-189 658	-237 328	47 670
	Traitement charbon	-270 227	-351 963	81 736
	Electricité	-224 214	-124 229	-99 985
	Maintenance temps-homme, conduite & moteur	-294 313	-1 442 239	1 147 927
	Maintenance turbine - FPP	-32 032	-38 087	6 055
	Entretiens et maintenances divers	-170 015	-149 415	-20 600
	Location	-15 448	-16 283	835
	Achats matériels, fournitures et équipements	-72 806	-72 540	-266
	Assurances	-71 864	-68 131	-3 733
	Honoraires CAC	5 823	-10 918	16 741
	Frais d'actes et contentieux			0
	Frais postaux et télécom	-1 170	-247	-923
	Gestion administrative et assistance technique	-170 676	-289 684	119 008
	Services bancaires	-777	-963	186
	Impôts et taxes	-8 399	-7 777	-622
	Indemnité liée au sinistre	0	0	0
	Divers	0	1	-1
	Total Charges d'exploitation (2)	-1 515 775	-2 809 802	1 294 028
	Excédent brut d'exploitation (EBITDA) = (1) + (2)	1 019 411	478 782	540 629
	% Ebitda / CA	40%	15%	
(3)	Dotations aux amortissements	-690 540	-690 540	0
	Résultat Opérationnel (EBIT) = (1) + (2) + (3)	328 871	-211 758	540 629
	% Ebit / CA	13%	-6%	
(4)	Résultat financier	-49 249	-74 837	25 588
	Participation des salariés	0	0	0
	Impôts sur les sociétés	0	0	0
	Résultat net = (1) + (2) + (3) + (4)	279 622	-286 595	566 217
	% RN / CA	11%	-9%	

NB : pour la présentation du compte de résultat nous essayons d'être fidèle à l'ergonomie présentée sur 2021 même si les comptes 2023 sont entièrement intégrés au SI Dalkia (arrimage courant 2021). L'objectif étant de donner le plus de visibilité et de repères sur les variations entre les exercices comptables.

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires lié à la vente d'énergie

Le chiffre d'affaires d'électricité et de chaleur total en 2023 s'élève à 2 535 186 € versus 3 288 584 € en 2022, soit une diminution de - 23% à mettre en lien avec la baisse de la production électrique et les différentes maintenances intervenues sur le site (cf. § 1.2. Faits marquants de l'exercice 2023). A noter l'impact comptable de -162 231 € entre les exercices en lien avec la facturation du mois de décembre (anomalie de paramétrage de la société cliente dans le système d'information).

Charges d'exploitation

Rémunération du biogaz

La rémunération du biogaz s'élève en 2023 à 189 658 €. Elle représente environ 8% du chiffre d'affaires annuel lié à la vente d'énergies. La baisse de cette rémunération est liée à la baisse de la puissance installée (<3.8MW) qui offre une prime fixe non indexée de 133 000 € contre 182 000 € sur les précédents exercices.

Prétraitement du biogaz

La filtration du biogaz représente un coût de 270 227 € en baisse par rapport à 2022 (-23%). Cette baisse est essentiellement liée à la mise en concurrence des fournisseurs de charbon actif qui a permis d'obtenir des prix plus compétitifs. En parallèle le nombre de rotations sur 2023 est de 5 contre 6 en 2022.

Coûts de maintenance (conduite, moteurs, turbines et divers)

Les coûts de maintenance s'élèvent au total à 496 360 € en 2023 versus 1 629 741 € en 2022 ; ce qui représente une diminution de -70%. Elle s'explique essentiellement par la maintenance exceptionnelle effectuée sur 2022 avec l'overhaul des moteurs 1 et 2 (maintenance 60 000 heures effectuée courant Juin 2022 d'un montant total de 996 941€). Sur 2023 deux maintenances majeures ont été réalisées sur les 2 moteurs (4000 heures et 10000 heures). A noter que ce poste de coûts a pu être optimisé avec la dénonciation du contrat de maintenance GRS Valtech.

Achats matériels, fournitures et équipements

Les achats de matériels, fournitures et équipements sont stables par rapport à 2022

Electricité

Les consommations électriques en 2023 sont de 224 214 €, en hausse de + 80% par rapport à 2022. Cette hausse est à mettre en lien avec l'envolée des prix de l'électricité sur l'exercice 2022 sur le fonctionnement des auxiliaires. En effet, en 2023, les consommations électriques du site se sont élevées à 789 MWh, alors qu'elles étaient de 1065 MWh en 2022, soit une baisse de 26%. Cependant, les prix de l'électricité en 2023 ont été en forte augmentation, de l'ordre de 166% par rapport à l'année 2022, conséquence directe du conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Gestion administrative

Les coûts de gestion administrative s'élèvent à 170 676 € pour couvrir l'ensemble des fonctions supports (facturation, comptabilité, contrôle de gestion, suivi commercial, opérationnel et juridique etc.) ainsi que les frais de structure régionaux et siège. La baisse de ce poste (-41%) est essentiellement liée à la dissolution de la cellule de suivi en centrale (cf. § 3.3.1 Organisation générale) qui a permis de rationaliser et optimiser ces coûts.

Dotations aux amortissements des immobilisations

Les dotations aux amortissements 2023 s'élève à 690 540 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à 328 871 €.

Le résultat financier est de -49 249 €.

Le résultat financier se compose essentiellement des intérêts financiers pour le remboursement de la dette et du compte-courant vis-à-vis de Dalkia Biogaz (cf. § 4.3. Engagement à incidences financières).

Participation des salariés

Aucune participation versée sur l'exercice 2023.

Impôt sur les sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la société La Crau Energies Vertes est intégrée au périmètre d'intégration fiscale d'EDF.

Compte tenu de déficit reportable, la société n'a pas comptabilisé d'impôt sur les sociétés sur l'exercice 2023. Le stock de déficits restant à reporter sur les prochains exercices s'élève à 203 659 €.

Le résultat net de La Crau Energies Vertes s'élève pour l'exercice 2023 à 279 622 €.

L'ensemble de ces éléments sont détaillés plus largement dans les annexes 1 à 3.

4.3. Engagement à incidences financières

Echéancier de remboursement

Sur la base d'un capital emprunté de 6 423 799 €, remboursable en 38 annuités à un taux de 3,80%, l'échéancier 2023 est le suivant :

Période	Date échéance	Capital initial	Annuité	dont intérêts	dont remboursement	Capital final
30	31/03/2023	1 521 426,14	169 047,34	14 774,74	183 822,08	1 352 378,80
31	30/06/2023	1 352 378,80	169 047,34	13 133,10	182 180,44	1 183 331,46
32	30/09/2023	1 183 331,46	169 047,34	11 491,46	180 538,80	1 014 284,12
33	31/12/2023	1 014 284,12	169 047,34	9 849,83	178 897,17	845 236,78

4.4. Relations financières avec la Métropole d'Aix Marseille Provence

Redevance

Au terme de l'article 14 de la Convention du 24/01/2012, La Crau Energies Vertes doit payer annuellement à la Métropole d'Aix-Marseille Provence une redevance.

Compte tenu des termes de l'article 3 de l'avenant n°1 de ladite Convention, le montant de cette redevance s'est élevé à 189 658 € en 2023. Il est composé essentiellement de la redevance annuelle minimale garantie (redevance fixe) à hauteur de 133 000 € (baisse de la puissance installée suite à l'arrêt du fonctionnement du 3eme moteur)

Le détail du calcul de la redevance versée à la Métropole d'Aix-Marseille Provence pour l'année 2022, hors révision du coefficient L, est présenté en Annexe 4.

5. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Des travaux d'optimisation du réseau de biogaz sont prévus pour assurer le bon dégazage de l'installation. Comme en 2023, la majeure partie de ces travaux seront réalisés durant l'été.

Comme indiqué lors de précédents échanges avec la Métropole, La Crau Energies Vertes a rencontré, au début de l'année 2024, un expert des réseaux de biogaz. Grâce à plusieurs prestations de conseil, La Crau Energies Vertes

espère optimiser la valorisation du biogaz. Il est notamment attendu de ces prestations une meilleure gestion du réseau de biogaz, afin d'assurer une stabilité et une continuité de la valorisation du biogaz, pour pouvoir notamment continuer à traiter efficacement le lixiviat produit par le massif.

L'implantations de poteaux signalant les équipements sur le réseaux biogaz et facilitant le travail de débroussaillage du massif par le personnel MPM.

Afin de prévenir tout incident lié à un dépassement du seuil maximal de lixiviat dans la lagune, un système d'alerte de niveau haut va être mis en place. Ce système visera à rétablir le système d'alerte qui existait auparavant et à ajouter un gyrophare afin de pouvoir alerter visuellement le personnel de la Métropole présent sur le site.

ANNEXES GENERALES

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 LIASSE FISCALE 2023
- N° 2 BALANCE GENERALE 2023
- N° 3 ETAT DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 2023
- N° 4 REMUNERATION BIOGAZ 2023